



## Harcèlement au travail.

-----  
Par Ffaeliss

Bonjour,

une proche travail en tant que comptable dans un lycée public depuis peu ,et est prolongé régulièrement.  
Son patron l'a harcèle pour qu'elle s'en aille et à installé micro et caméra dans son bureau. Est-ce légal ? Elle ne sait pas quoi faire, comment réagir, et j'aimerais réellement l'aider car je suis inquiet.

Merci beaucoup

-----  
Par ESP

Bonjour

Nous vous serions reconnaissants de ne pas poser la même question plusieurs fois.

-----  
Par chance

contactez la Cnil ou aller sur leur site : La vidéosurveillance ? vidéoprotection au travail

Un employeur ne peut pas installer des caméras dans ses locaux sans définir un objectif, qui doit être légal et légitime.....